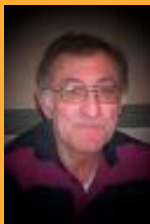


COMMUNE DE BIRAC

33430

Le nouveau
Conseil Municipal



José LAUJAC
Maire



Hervé
MOULANNE
1er Adjoint



Joëlle CHAMBon
2nd Adjoint



Jacques
BEYRIES



Alain
CHARDONNEAU



Monique
CORRADI



Emmanuelle
DELMAS



Jean-Luc
LANNELUC



Jean-Pierre
MANSEAU



Jérôme
LARCHER



Françoise
REYNES

BIRAC - INFO



Année 2008 - N° 1

Avril - Mai

Le mot du MAIRE

Le 9 mars, vous avez accordé ou renouvelé votre confiance aux seuls candidats qui vous étaient proposés pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Au nom de toutes et de tous, permettez-moi de vous adresser nos plus vifs remerciements.

Le Conseil est maintenant en place et nous avons engagé des discussions pour :

- lancer la restauration de l'Eglise Saint Laurent
- poursuivre l'effacement des réseaux dans le bourg
- créer un espace public ludique avec une maison pour les associations,
- réactiver le Cercle et épauler le Comité des Fêtes
- éditer une petite brochure pour vous informer au mieux de la vie de notre Commune.

La liste n'est pas exhaustive et tout ne se fera pas demain. D'autre part, nous sommes résolus à rester vigilants pour que toutes les structures ayant vocation à améliorer notre qualité de vie n'oublient pas notre petite commune du Sud Gironde "sans histoires" qu'est Birac (voirie, haut-débit, tourisme,...).

Traditionnellement et pour sceller ce nouveau départ de la vie communale, vous êtes, en votre qualité de Biracais(e), invité(e)s à la "MAÏADE" le 17 mai prochain.

N'oubliez pas de compléter le formulaire intérieur afin de vous inscrire avant la date limite.

Vive BIRAC !

Samèdi 17 Mai 2008 : MAÏADE
Venez nombreux !

DELEGATIONS aux E.P.C.I. (Etablissements publics de coopération intercommunale)

COMMUNAUTE de COMMUNES

Alain CHARDONNEAU
José LAUJAC

SIVOS de BIRAC, SAINT-COME et SAUVIAC

(Ecoles primaires et maternelle)

Joëlle CHAMBON
Emmanuelle DELMAS
José LAUJAC

SIVOS de BAZAS

(Transport scolaire des Collégiens et Lycéens)

Monique CORRADI
Françoise REYNES

SYNDICAT d'ELECTRIFICATION du SUD de la REOLE

Jérôme LARCHER
Hervé MOURLANNE

SIVOM du BAZADAIS

(Eau, Assainissement...)

Jacques BEYRIES
Jean-Luc LANNELUC
José LAUJAC
Jean-Pierre MANSEAU

COMMUNAUTE de COMMUNES Nouveau Conseil

Président :

Mr Bernard BOSSET
Maire de Bazas

Vice-Présidents :

Mr Francis STURMA
Maire de Marimbault
(Au développement économique)

Mr Serge MOURLANNE
Maire de Saint-Côme
(A l'aménagement de l'espace communautaire
et à la voirie)

Mr Bruno DIONIS
Maire de Gajac
(A l'environnement)

Mr Jean-Paul MERIC
1er adjoint de Bernos-Beaulac
(Au tourisme et à la communication)

Mr José LAUJAC
Maire de BIRAC
(A l'habitat, au logement et
à l'extension des compétences)

IMPÔTS LOCAUX

Du nouveau à partir de cette année

La Communauté de Communes passe en fiscalité « **Taxe professionnelle unique** », ce qui va entraîner une modification de la feuille d'impôts locaux pour les ménages :

- la colonne « Intercommunalité » disparaît.
- les taux d'imposition de la Commune sont augmentés des taux qui étaient pratiqués par la Communauté de Communes.

Conséquence : aucune hausse des taux pour le contribuable. Au contraire, le Conseil Municipal a décidé de baisser le taux du foncier non bâti (après addition des deux taux précédemment cités), pour se rapprocher des taux pratiqués sur les communes voisines.

En résumé, si votre imposition locale augmente cette année, cela ne peut résulter que de l'augmentation des bases d'imposition (qui sont fixées par l'administration fiscale), ou de l'augmentation des taux fixés par les autres collectivités (département, région...).

Quant à la taxe professionnelle, elle diminuera progressivement pendant 8 ans pour atteindre le taux communautaire unique de 9,05 %.

	2007		2008	
	INTERCOM-MUNALITE	COM-MUNE de BIRAC	INTERCOM-MUNALITE	COM-MUNE de BIRAC
Taxe d'habitation	1,62%	12,48%	0%	14,10%
Foncier bâti	1,79%	15,55%	0%	17,34%
Foncier non bâti	7,26%	52,00%	0%	55,00%
Taxe professionnelle	1,28%	11,52%	12,33%	0,00%

BUDGET COMMUNAL 2008

SECTION de FONCTIONNEMENT

		<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>
011	Charges à caractère général :		73	Impôts et taxes :	
	Fournitures diverses	6 450,00		Impôts locaux	41 209,00
	Entretien bâtiments, voirie,...	30 400,00		Taxes utilisation serv. publ. & domaine	283,00
	Assurances et divers	6 110,00			
	Honoraires	1 000,00	74	Dotations, subventions et participations :	
	Frais publication, postaux, télécomm.	5 300,00		DGF (État)	44 343,00
	Indemnités, cotisations, frais divers	1 440,00		Solidarité rurale	4 607,00
012	Charges de personnel et frais assimilés :			Dotation nationale de péréquation	3 377,00
	Rémunération personnel et charges	43 800,00		Dotation élus locaux	2 681,00
65	Autres charges de gestion courante :			Subventions	2 000,00
	Indemnités élus et cotisations	15 500,00		Compensation taxes locales	9 247,00
	Participation SVOSécoles primaires	53 500,00			
	Service incendie et autres participations	3 600,00	75	Autres produits de gestion courante :	
	Subventions associations	895,00		Loyers communaux et divers	25 035,00
66	Charges financières : Intérêts	3 100,00			
022	Dépenses imprévues :	3 692,00	13	Atténuation de charges	317,00
73	Impôts et taxes :				
	Taxe professionnelle reversée à la Communauté de Communes	3 013,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	177 800,00		TOTAL RECETTES REELLES	133 099,00
	Virement à la section investissement	56 000,00			
	Report excédent 2007	-		Report excédent 2007	100 701,00
	TOTAL DEPENSES & ORDRES	233 800,00		TOTAL RECETTES & ORDRES	233 800,00

SECTION d'INVESTISSEMENT

		<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions d'investissement	4 002,00
	Autres	239,00	10	Dotations, fonds divers (T.V.A.)	223,00
	Matériel, mobilier	4 000,00			
	Chapelle Bijoux	10 000,00			
	Eglise	55 000,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	8 100,00			
020	Dépenses imprévues	4 189,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	81 528,00		TOTAL RECETTES REELLES	4 225,00
				Virement de la section de fonctionnement	56 000,00
	Reste à réaliser 2007	27 711,00		Reste à réaliser 2007	36 486,00
				Report excédent 2007	12 528,00
	TOTAL DEPENSES & ORDRES	109 239,00		TOTAL RECETTES & ORDRES	109 239,00

Le budget est consultable par tous en Mairie.



Construction d'un préau dans la cour de l'école :

Ces travaux, d'un montant global d'environ 33.000,00 € TTC seront réalisés pendant les vacances d'été. Le maître d'ouvrage est le SIVOS de Birac, Saint-Côme et Sauviac et la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Architecte, Christine KLINGEBIEL de St-Côme.

Restauration de l'Eglise Saint-Laurent de Birac :

Afin de sauver le patrimoine que constitue l'Eglise de Birac, classée Monument Historique, nous avons fait réaliser une étude par l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux à réaliser s'élèvent à plus de 1.000.000 € sans compter les honoraires d'Architecte. Cela représente un investissement très important pour la Commune malgré une subvention à hauteur de 50 %. Plusieurs tranches étalées dans le temps seront donc nécessaires.



Implantation des lampadaires et enfouissement des lignes électriques :

Poursuite au-delà de la partie déjà effectuée.



Salle des Fêtes

Désormais, pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes, une permanence sera assurée par Hervé MOURLANNE les :

Lundi et Vendredi : de 11h à 12 h

Subventions attribuées aux Associations en 2008

COMITE des FÊTES de Birac	250,00 €
ACCA (Société de Chasse)	250,00 €
TELETHON	100,00 €
ASSOCIATION des DONNEURS de SANG du BAZADAIS	100,00 €
INSERMECA TOULENNE <i>Objet : favoriser l'insertion de personnes en difficultés par des activités manuelles mécaniques autour des moteurs et autres.</i>	50,00 €
USB RUGBY	42,00 €
Les AMIS du BAZADAIS <i>Objet : recherche, conservation, publication des connaissances archéologiques, historiques, ethnographiques, géographiques, économiques, sociales du Bazadais historique et contemporain.</i>	40,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE de Birac	35,00 €
COMICE AGRICOLE du BAZADAIS	28,00 €
TOTAL	895,00 €

VIE LOCALE

- **6 Mai** : 20H 30 Messe à la Chapelle de Bijoux.
- **8 Mai** : 11H 30 Commémoration au Monument aux morts.
- **17 Mai** : Maïade
- **14 Juin** : Journée pétanque organisée par la Société de Chasse (ouvert à tous).

PUBLICATION

BIRAC-INFO est édité par la Commune de Birac.
 Directeur de publication : José Laujac
 Comité de rédaction : Joëlle Chambon, Alain Chardon-neau, Monique Corradi, Emmanuelle Delmas.
 Tirage : 120 exemplaires
 Impression : Copi Sud 33210 LANGON